



LAC ET REFLETS

revue trimestrielle de l'environnement et du patrimoine du bassin annécien

Éditorial

Chers amis,

Comme vous pouvez le constater ce numéro est le 3^e de l'année et non pas le 4^e comme cela aurait dû être. Nous avons eu de petits problèmes rédactionnels qui nous ont amenés à supprimer un numéro. Cela dit, il a été décidé en conseil d'administration de réduire la parution de notre Lac et Reflets à deux numéros annuels. La raison en est la mise en ligne de notre nouveau site Internet, qui nous va nous permettre de vous tenir informés des activités de l'association au fur et à mesure, au lieu de les connaître avec retard dans notre bulletin.

Depuis le précédent bulletin, parmi les éléments les plus marquants, nous avons déposé un recours pour demander l'annulation de la partie du sentier piétonnier devant permettre de faire le tour du lac qui, partant de la plage de Doussard, traverse la réserve du Bout-du-Lac. Il est évident en effet, que le surcroît de fréquentation important que cela va engendrer va à l'encontre des objectifs mêmes de la réserve, laquelle, jusqu'à preuve du contraire, est destinée prioritairement aux animaux.

Concernant le collège Saint-François, nous avons également déposé un recours pour tenter de le soustraire à la pioche des démolisseurs, d'une part parce que le bâtiment par son architecture vaut la peine d'être conservé, et aussi parce qu'il constitue un lieu de mémoire. Le sacrifice de ceux qui y ont souffert pendant la guerre pour que nous soyons libres aujourd'hui nous a paru une raison largement suffisante pour qu'il soit conservé tel quel.

Il est à craindre, malheureusement, que l'avis de la Cour d'Appel de Lyon arrivera trop tard pour sauver ce bâtiment dont la démolition a déjà commencé au mépris de ce que pourrait être un jugement qui nous serait favorable.

Sur le plan anecdotique, on remarquera que la municipalité d'Annecy a « omis » de nous inviter à participer à la manifestation annuelle de « Lac en Partage ». Les recours que nous avons déposés pour demander l'annulation des permis de démolir les bâtiments de l'ancien hôpital et le collège Saint-François ainsi que des permis de construire à leur place y seraient-ils pour quelque chose ? Vous avez dit bizarre ?

Recevez de la part du conseil d'administration tous nos souhaits de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

Bien amicalement

Le président. Alain Moysan



BON AN, LA KROTE U KU,
È LA GOTE U NA, TÔ L'AN!

BONNE ANNÉE, LA CROTTE AU CUL,
LA GOUTTE AU NEZ, TOUT L'AN.

(A l'attention des bétonneurs-profiteurs et de certains législateurs et élus locaux "véreux".)

SOMMAIRE

LES ÉCHOS DU LAC D'ANNECY 2-3

"FORT SAINT-JO" ÉDIFIÉ POUR LA
DÉFENSE DES ROSELIÈRES LACUSTRES. 4

LE SCOT ANNÉCIEN EN COURS
D'APPROBATION... 5-6-7

POÉSIES DU LAC 8

JEAN STELLIO : PEINTRE ET DÉFENSEUR
DU PATRIMOINE BÂTI ANNÉCIEN 8-9

LE MOT DE PATOUÉ 10

concertation
pour le projet de
centre de Congrès

Espace Cap Périaz à Seynod
en janvier et février 2012

> voir page 10

NOUVEAU !

le site ALAE

annecy-environnement.fr

Pour mieux connaître nos motivations et
les actions que nous menons.

et l'adresse courriel

alae@annecy-environnement.fr

Pétition pour sauver le collège Saint François à Annecy

Un collectif c'est constitué pour la défense de la Mémoire des 239 résistants torturés et martyrisés au collège Saint François à Annecy, en 1943-44.

Pétition pour la défense de la mémoire du collège Saint François.

Peut-on se taire ? Le collège Saint-François à Annecy devrait être démoli pour faire place à un large complexe immobilier avec commerces !!!

Or ce Collège a fait office de prison durant la dernière guerre, en 1943-44 par la Gestapo : 232 résistants y ont été torturés, martyrisés, un charnier de 7 hommes retrouvé. La plupart d'entre eux n'ont pas survécu. Beaucoup ont été fusillés ou déportés. Peut-on laisser faire ? A priori, aucune clause de Mémoire n'a été exigée par le Maire dans le permis de construire. Aucune clause de Mémoire n'a été prévue par l'Association catholique et le Promoteur. Aussi, nous tenons à dénoncer ces faits. Ces derniers ne font-ils pas injure à toutes celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté ? N'est-ce pas un déni de notre histoire en Haute-Savoie ? En tant que familles, nous voulons connaître les vraies raisons de cet « oubli » et demandons à la population d'Annecy et de la Haute-Savoie de se mobiliser en signant notre pétition. Le projet du jardin du Souvenir, prévu en face du Collège sera-t-il un lieu de mémoire ou un écran pour

éviter une enquête demandée à la Préfecture, et sans réponse sur ce point précis ?

Demain dira-t-on : « les camps de déportés et la Shoah ont-ils vraiment existé ? » Demain ira-t-on construire des immeubles à Glières pour assouvir les appétits des promoteurs immobiliers ?

Pétition sur Internet :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=GB102011>

contact, adresse : 324, rue du Môle, 74930 Reigner

Une souscription pour la ferme Calliès à Saint-Jorioz

Située au sein d'une coupure verte d'exception à Saint-Jorioz, le terrain de la ferme Caillès recèle une grande biodiversité, avec une zone humide (le Marais de l'Enfer), une roselière lacustre, et des prairies de fauche exploitées par le Gaec du Laudon. C'est l'une des rares exploita-

tions agricoles des rives du lac encore en activité. La Fondation du patrimoine lance une souscription pour la rénovation des bâtiments agricoles, dont la ferme datant de 1812, caractéristique de l'architecture traditionnelle des exploitations agricoles de plaine en Savoie, avec sa toiture à quatre pans, et à forte pente, assez grand pour accueillir le fourrage. Le montant des travaux à réaliser s'élève à 300 000 euros (HT), et les travaux commencés en octobre 2011, doivent durer 3 ans. Le terrain de 2 600 m² a été acquis par le Conservatoire du littoral en 2002, qui prend en charge la réfection du logement de l'exploitation, afin d'aider l'agriculteur à se maintenir, pour garantir l'entretien, et la valorisation du paysage.

Contacts :

Fondation du patrimoine :

<http://www.fondation-patrimoine.org>
Onglets "tous les projets"

Conservatoire du littoral :

Tél. 04 79 60 76 30

Nenny soit qui mal y pense



Préserver les terres agricoles pour 30 ans en Haute-Savoie

Face à la raréfaction des espaces agricoles, le Conseil général lance la création du Conservatoire des Terres Agricoles. Ce dispositif permet d'aider financièrement les collectivités désireuses d'acquérir du foncier agricole non bâti, en vue de pérenniser sa vocation (avec une participation de 50 %, soit 4 400 euros). L'agriculture est ainsi reconnue pour son rôle dans l'activité économique, la vie locale, la qualité des espaces naturels et le cadre de vie.

La commune de Saint-Jorioz est la première commune de Haute-Savoie à avoir signé ce contrat départemental pour un Espace Naturel Sensible, le 03 octobre 2011, rejointe depuis par Évires, Faverges, Chevaline et Poisy (d'autres suivront). Le terrain faisant l'objet de l'acquisition est situé au lieu-dit « Les plantais » et d'une surface de 6 500 m². Il sera exploité par le Gaec "Les champs du lac".

Mairie de Saint-Jorioz :

<http://saint-jorioz.reseaudescommunes.fr/fr/information/34297/agriculture>

Ferme de Quincy à Annecy

Pourquoi d'un côté vendre une ferme propriété de la ville à un maraicher alors que d'un autre côté on cherche un terrain pour créer cette régie agricole (terrain que l'on ne trouvera pas en centre-ville d'Annecy !) ? Où est la cohérence ? Il n'y en a pas. Nous avons un espace (la ferme de Quincy) tout désigné pour recevoir la régie

agricole et voilà que la ville le met en vente. Allez comprendre. (Extrait du site de Denis Duperthuy)

Comptage routiers autour du lac (par le conseil général)

Comptage routier autour du lac en 2011 à partir des données du service voirie du Conseil Général (voir tableau ci-dessous).

L'incidence du flux vers les stations de ski est manifeste en février-mars.

L'importance du transit de poids lourds (plus de 6 mètres) est évidente :

- plus de 800 PL / jour en moyenne à Marlens,
- Plus de 1.100 PL / jour à Doussard,
- Plus de 1.200 PL / jour à Sevrier.

Pour Sevrier après déduction du trafic local estimé par nous à 2.50 %, il reste 670 PL en transit. Ce chiffre est confirmé par les 800 PL décomptés à Marlens.

Natura 2000 de la cluse du lac et Aster

Dans le cadre de l'appui qu'Asters apporte au Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) à la mise en œuvre de la gestion du site Natura 2000 de la Cluse du Lac d'Annecy, une évaluation d'incidence du projet de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable sous la voie verte a été rédigée et a permis de limiter au maximum les risques et les perturbations liées au chantier sur le marais de l'Enfer (Saint-Jorioz). Un premier inventaire des stations de plantes invasives a révélé la présence de cinq d'entre elles au sein du marais de Giez, Faverges et Doussard : le solidage, le buddléia de David, l'impatiante de l'Himalaya, la renouée du Japon et la berce du Caucase. Cette dernière présente des risques pour la santé : la sève est phototoxique et provoque de graves brûlures. Les pieds fleuris ainsi que les feuilles détectables ont été éliminées par coupe avec incinération des inflorescences, coupe et déracinement avec séchage sur bâche avant incinération pour les autres parties des plantes.

	Moyenne journalière annuelle - M.J.A.	Débit Maxi. / jour du mois	% PL / an
RD 909 + 909 A			
Menthon	9.933	13.153 / Août 12.621 / Juillet	1.75 %
Veyrier	17.798	23.354 / Août 22.411 / Juillet	1.60 %
RD 1508			
Marlens	13.403	18.692 / Mars	6.11 %
Doussard	12.979	17.427 / Août 17.163 / Mars	9.81 %
Sevrier	22.616	26.616 / Juillet 25.606 / Février 25.550 / Août	5.48 %

"Fort Saint-Jo" édifié pour la défense des roselières lacustres > suite article L&R n° 105, p. 6

Actuellement en cours d'édification, le "fort Saint-Jo" situé au niveau du sentier des roselières (allée le Beau) à Saint-Jorioz, a de quoi inquiéter, avec la pose des poteaux censée protéger la roselière lacustre. Cela interpelle nombre de passants et de riverains, qui évoquent les 2,8 millions d'euros HT dépensés (1 million pour la première tranche), et l'atteinte au paysage... Il s'agit de limiter la houle, et de bloquer les bois et corps morts flottants. Ce projet de protection concerne les communes de Saint-Jorioz (marais de l'Enfer sur 3,5 hectares et chemin des roselières sur 2 hectares) et de Doussard (sur 1,5 hectares face à la réserve du bout-du-lac). Les palissades en pieux jointifs émergés doivent au final dépasser le niveau moyen du lac de 50 cm à Saint-Jorioz, et d'un mètre à Doussard. La fin de la pose des 3000 poteaux est prévue pour février/mars 2012. Et, de 2012 à 2014 des plantations (roseaux, scirpes, nénuphars) seront réalisées où la densité des roselières est faible, ainsi que des coupes hivernales pour la régénération des parties touffues et compactes. La

roselière s'étend actuellement en direction du nord (d'Annecy), et s'éclaircit peu à peu vers Duingt. Mais, il semble que seul le marnage puisse assurer un bon développement des roselières aquatiques. Une étude est en cours, espérons qu'elle aboutisse rapidement, et pas que de demi-mesures. Par ailleurs, sur les berges, la forêt (aulnes et frênes...) gagne sur les roseaux. Il conviendrait de mieux restaurer ces milieux arborisés, et d'ouvrir aux roseaux certaines zones actuellement en pelouse, ou en friches, afin d'étendre la roselière terrestre. Un suivi scientifique jugera de la pertinence des pieux, et des autres actions menées sur ces 3 zones expérimentales. Un dossier à suivre de près, tout particulièrement sur les 50 cm prévus (devant dépasser du lac), et sur l'opportunité de ces ouvrages.

Stéphanne Littoz-Baritel

Dossier de présentation du Sila sur le sujet :

http://www.sila.fr/data/document/Note_programme_restauracion_roselieres_02112011.pdf



Photos Kat

Palissade avant la mise à niveau, représentée par le pointillé blanc (à 0,5 m de haut). Coût, ± 1 000 € le poteau. Document non contractuel.

Le SCoT annécien en cours d'approbation...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT, débattu au cours du Comité Syndical du 18 février 2011, est téléchargeable ici :

http://www.scot-bassin-annecien.fr/etape_scot.html

Pour rappel, ce PADD ainsi que de nombreux autres documents relatifs à l'élaboration du SCoT (diagnostics, comptes-rendus de réunions...) sont à votre disposition en téléchargement dans l'onglet "en savoir plus", rubrique "téléchargement". Ci-dessous les bonnes intentions et orientations affichées concernant l'environnement, le paysage et l'agriculture, cependant entre développement économique et respect du paysage, il faudra arbitrer, et choisir...

Environnement

- Identifier et sauvegarder les espaces naturels majeurs.
- Préserver la qualité de l'eau des rivières et plans d'eau.
- Identifier les sites susceptibles d'accueillir des centres de stockage et des centres de tri nécessaires à l'activité et au développement de l'agglomération.
- Prendre en compte les risques naturels et technologiques, aider les communes concernées par les risques naturels à gérer la pression démographique et le développement de l'urbanisation.
- Préserver des espaces naturels autour du lac, l'accessibilité des rives du lac.
- Tenir compte de l'application des lois Littoral et Montagne sur le territoire dans la réflexion du SCoT (art. L122-1 CU)

Paysage

- Quel paysage pour le Bassin Annécien ?
- Intégrer l'approche paysagère dans les projets d'aménagement et de développement.
- Lutter contre la banalisation des paysages.
- Intégrer la place de l'agriculture dans la préservation des paysages.
- Tenir compte de l'application des lois littoral et montagne sur le territoire dans la réflexion du SCOT (article L122-1 CU)

Agriculture

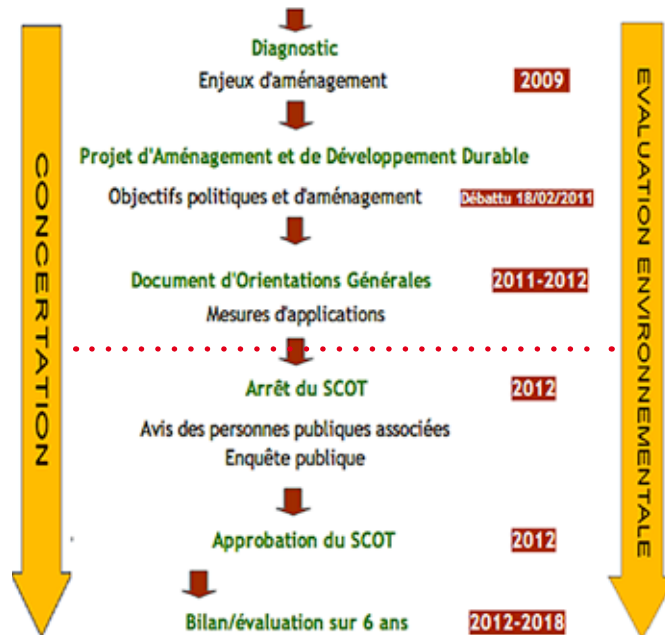
- Sauvegarder nos productions agricoles et nos industries agroalimentaires.
- Pérenniser l'activité agricole sur le territoire du SCOT, en préservant les terrains agricoles
- Intégrer la place de l'agriculture dans la préservation des paysages.
- La présence agricole est-elle suffisante pour maintenir la vocation agricole des terrains ?
- L'espace non bâti est-il une réserve foncière ou est-il reconnu collectivement dans ses deux fonctions économique et paysagère ?



Le territoire du SCoT avec :
1 Communauté d'agglomération et
6 Communautés de communes, soit 63 communes

Calendrier d'élaboration du SCoT annécien

Agriculture - Environnement/Paysage - Économie - Population/
Logements - Réseau/Transports



Selon le nouveau* calendrier d'élaboration du SCoT (ci-dessus), l'année 2012 sera celle de la consultation publique (où l'association ALAE devrait pouvoir s'exprimer - et être entendue sur certains points...), et celle de son approbation.

* Selon le calendrier initial, 2011 devait être l'année de la consultation publique, qui a été reportée en 2012.

SLB

AMENAGER L'ACCESSIBILITE AUX ESPACES NATURELS

- Favoriser une synergie entre les liaisons TC/modes doux et l'approche des espaces naturels et récréatifs
- Mettre en réseau et prolonger par des circuits d'approche et de découverte

Le SCoT retient le principe d'un cheminement modes doux au plus près du lac

PRESERVER ET METTRE EN RESEAU LES ESPACES NATURELS

- Enjeu de préservation des espaces naturels majeurs
- Enjeu de préservation des espaces de nature ordinaire
- Enjeu de préservation des espaces naturels linéaires liés au cours d'eau (Continuité bleue TV8)
- Principale continuité écologique à préserver (TV8)
- Principe de coupure de l'urbanisation du littoral (séquence verte majeure)
- Limite du PNR des Bauges

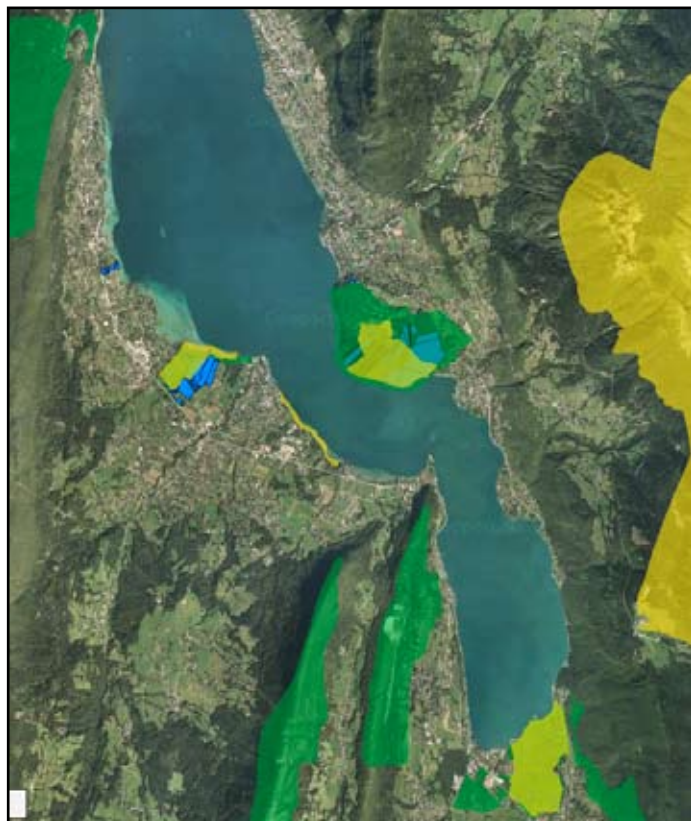
— Autoroute
— Routes et axes structurants

0 2 km

Sources des données : SCoT BA , IGN Scan 25 - BD Cartho
Cartographie © Cabinet JC FOUCHE / 07 janvier 2011

Cartes des zones naturelles du lac

Cartes extraites du site Géoportail, concernant les zones naturelles classées du lac d'Annecy.



● Conservatoire du littoral ● Natura 2000 - Directive Habitat ● Znief de type I



● Znief de type 2 qui intègre le lac d'Annecy.

Poèmes du lac... I/2

Fée du lac

Marchait sur l'eau la fée aux yeux luisants :
Au-dessous de la Lune ils éclataient !
Depuis les rives d'argent, l'on était
Stupéfait, et les regards, s'irisant,
La confondaient avec un astre pur.
On se disait qu'un être extraterrestre
Avait paru, et que ce plan terrestre
Se remplissait de spectres que le mur
De la citadelle obscure des âmes
Avait laissé soudain passer, sans but.
Au fond de l'ombre on entendait d'un luth
Le son rempli d'angoisse et dont la trame
Disait l'âpre désir de liberté
Qu'étreint la vieille troupe élémentaire...
Quoi qu'il en soit, par-delà sa lumière,
La dame manifestait sa beauté,
Et son regard, aveuglant les vivants,
Se reflétait jusque dans l'air limpide ;
Donc revenait cette reine sylphide
Qui semait l'or de ses voiles mouvants ?
Les badauds assemblés sur le rivage
Virent bientôt fondre dans le brouillard
Ces fins éclats : le divin avatar
De l'éternelle fée au pur visage
Disparut en provoquant un éclair
Au sein le plus profond des brumes ;
Des astres purs se virent dans l'écume
Et le lac les porta jusque dans l'air !
Dans le ciel on vit luire alors l'étoile
Qui donnait vie à la fée d'Annecy :
Et c'est ce jour qu'un grand mystère, ainsi,
Ici-bas accepta d'ôter son voile !

Rémi Mogenet

...Poèmes du lac 2/2

À tous les vents

C'est le vent qui vole et qui frivole,
Aux branches des arbres arrache feuilles automnales
Qui volent, planent légères, ce n'est pas banal !
Font des parterres d'ocre et d'or. Dans un envol
Il s'amuse, mêle les cheveux des belles de pétales.
Le lac frissonne en vaguelettes, les voiles se gonflent
Deviennent papillons en des vols désordonnés.
Les derniers oiseaux en des battements d'ailes se récréent,
Rasent les pelouses, quémangent des miettes. Le vent ronfle,
Les nuages s'amoncellent, le ciel si pur se grise,
Devient menaçant, le soleil se cache... légère brise.

Puis soudain l'orage se rapproche et gronde,
Débandade, cavalcade tout le monde
S'échappe et délaisse sans rancœur
Le lac et ses beautés transformées. Tous en chœur
Gagnent les abris. Les feuilles volent en désordre,
Les branches se tordent, se cassent en gémissant.
Le vent hurle, siffle, ses accords deviennent stridents,
Tout devient ombrageux, obéissant au seul ordre
Du vent qui montre là toute sa puissance
Et se targue que tout plie en sa présence.

Jacqueline Apffel,

in Annecy en poèmes, Éditions chez l'auteur, Annecy, 2011.

Le soleil est lyre de glace et de sang

L'air giffle,
insultant à la neige
comme pluie de silex
les bouleaux blancs dont l'âme est de violon

La vague est une main couleur de sang
qui va sur la lumière
à cette lampe où brûle une espérance

Marcel Maillet

Jean Stellio : peintre et défenseur du patrimoine bâti annécien

Jean Stellio (1883-1982)

Jeune peintre décorateur dans les années 1910, Jean Stellio travaille dans l'entreprise Gibello à la construction de la basilique de la Visitation, et participe d'autre part au projet de création d'une plage moderne à Annecy (presqu'île d'Albigny). Plus tard, dans les années soixante, il contribue à la restauration des peintures décoratives de l'église Notre-Dame de Liesse et, réalise les fresques de l'église Saint-Maurice à Montmin. Il excellait en particulier dans l'exécution de faux marbres ou de faux bois.

Ces importants chantiers ne l'empêchèrent pas de planter son chevalet en pleine nature, et de peindre les paysages les plus typiques de la région annécienne. Jean Stellio est aussi reconnu pour ses paysages au clair de lune, dont l'exécution constitue une véritable prouesse technique, rarement pratiquée, qu'il partage cependant avec un autre peintre savoyard, François Cachoud (1866-1943), surnommé le "Corot de la nuit".

SLB



Clair de lune (détail), Jean Stellio.



"La Tournette au couchant en hiver", depuis les Espagnoux à Annecy. Huile sur toile 51 x 38 cm. Jean Stello, 1953



Jean Stello, 1953

Le mot de patoué

Dictons de Savoie

Extraits de "Proverbes et dictons de Savoie" de Paul Gichonnet, éditions Rivages.



Al-i-a tô u bè de la linga.

Il y a tout au bout de langue.

Le viô âme le bon lassè, kmè
l'avoka on croyè procè.

Le veau aime le bon lait, comme l'avocat
un mauvais procès.

Çhalande u tison, Poke u bosson.

Noël au tison, Pâques au buisson.

Kan i fâ bon javié è fèvri, va u
bwé pè te sharfo mor è avri.

Quand il fait bon en janvier et février, va au
bois, pour te chauffer en mars et en avril.

Le guegni vâ le dire.

Le regard vaut un discours.

Awé la lingan on va a Roma.

Avec la langue, on va à Rome.

« L'amour pour la nature est le seul qui ne trompe pas
les espérances humaines. »

Honoré de Balzac

Concertation sur le Centre de Congrès

Espace Cap Périaz à SEYNOD

Première réunion > Vendredi 13 janvier - 18 h 30

Réunion d'information et d'échange, appel à participer !

Ateliers thématiques > Jeudi 26 janvier - 18 h 30

L'atelier 1 - « Usages attendus des nouveaux espaces publics créés sur la presqu'île d'Albigny ».

L'atelier 2 - « La programmation des espaces intérieurs accessibles au public ».

L'atelier 3 - « Un équipement public au service du développement économique ».

Réunion de synthèse > vendredi 10 février à 18 h 30

LAC ET REFLETS N° 107

Une publication de ALAE

**ASSOCIATION LAC D'ANNECY
ENVIRONNEMENT**

Association déclarée d'utilité publique

Adresse > ALAE, BP 11, 74320 Sevrier

Courriel > a.lae@live.fr

Siège > Mairie de Sevrier

ISSN > 1292-3672

Mise en page > *aster - Annecy

Impression > ALAE

Tirage > 200 exemplaires

Diffusion internet pdf > Libre

Rejoignez ALAE ! En envoyant ce coupon à : ALAE - BP 11 - 74320 SEVRIER

Adhésion ALAE + Abonnement à LAC ET REFLETS

Paiement par chèque joint, à l'ordre de : ALAE.

Nous vous remercions de votre indispensable soutien !

☐ Individuelle 25€ / ☐ Couple 30€ / ☐ Soutien à partir de 30€ / ☐ Personne morale 40€

Nom Prénom

Adresse Code postal Ville

Courriel Téléphone (facultatif)

Date Signature

